



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation professionnelle

Question écrite n° 14107

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports de lui indiquer si elle envisage de renforcer la formation à la gérontologie des personnels hospitaliers.

Texte de la réponse

Le plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 présenté le 1er février 2008 prévoit dans sa mesure 20 de mettre en oeuvre un plan de développement de métiers et de compétences spécifiques à la prise en charge des patients en situation de dépendance ou présentant des troubles cognitifs, notamment pour assurer la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Cet objectif se traduira par la publication prochaine d'un dispositif global sur les métiers s'exerçant dans le secteur médico-social. Ces actions intégreront la création d'une formation qualifiante pour les coordonnateurs de parcours de soins avec un objectif de 1 000 professionnels formés en 2012, ainsi que par l'identification et la professionnalisation d'une fonction d'assistant en gérontologie qui contribuera à la prise en charge des malades en situation de grande dépendance. Enfin, un plan de formation spécifique de l'ensemble du personnel intervenant dans les unités adaptées des EHPAD sera déployé.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14107

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2008, page 138

Réponse publiée le : 20 mai 2008, page 4262